ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

DE SEINE MARITIME

SAMEDI 26 septembre 2026

Grand-Couronne

Fédération Française de Tir à l'arc – Comité Régional de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à L'arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026 à 14H00

ORDRE DU JOUR

- Appel des clubs
- Mot d'accueil du Président
- Rapport moral et d'activités
- Rapports des Commissions
- Rapport Commission des Finances
- Compte de résultat au 31/08/2026
- Vote pour le Quitus à la Com° des Finances
- Tarifs 2027 / 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel
- Podiums sur les Championnats Nationaux et Internationaux
- Questions et informations diverses

Rappel des statuts :

Le (la) représentant(e) d'une association pouvant prendre part aux votes de l'Assemblée Générale du Comité Départemental est la Présidente ou le Président de l'Association affiliée titulaire d'une licence en cours de validité.

En cas d'empêchement, la Présidente ou le Président de l'Association est habilité(e) à désigner (pouvoir) un(e) suppléant(e), lui-même (elle-même) licencié(e) de l'Association.

Les représentants doivent être âgés de 16 ans ou plus à la date de l'Assemblée Générale du Comité.

Rappel sur la présence :
La présence à l'Assemblée Générale est obligatoire pour prétendre à l'organisation d'un concours.

Déclaré à la Préfecture sous le n°24058 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA : 30.76.000

LICENCES AU 31 08 2026		
PRESENTS		
0976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	54
0976110	ARC ROBERT LE DIABLE	32
0976124	ARC ROUEN CLUB	119
0976090	ARC CLUB DE FECAMP	55
0976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	63
0976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	51
0976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	72
0976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	30
0976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	60
0976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	82
0976100	LES ARCHERS BLANCS	27
0976093	ARCHERS VALERIQUAIS	55
0976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	45
0976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	74
0976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	34
0976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	58
0976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	39
0976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	60
0976104	LES ARCHERS DE PREAUX	58
0976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	17
0976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	24
0976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	37
0976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	54
0976141	LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE GAILLEFONTAINE	21
TOTAL		1221

ABSENTS EXCUSES		
0976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	18
0976098	TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	36
0976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	42
Total		96
ABSENTS NON EXCUSES		
0976094	AMICALE SPORTIVE SAINTE ADRESSE TIR A L'ARC	5
0976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	5
0976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	97
0976106	COMPAGNIE DES ARCHERS DE FERRIERES EN BRAY	10
0976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	21
0976114	L'ARC ST ROMANAIS	8
0976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	39
0976129	LES ARCHERS DES HALLES	37
0976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	18
0976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	9
0976138	LES ARCHERS DE TURRETOT	19
Total		268

Compte rendu de l'assemblée générale du 26 SEPTEMBRE 2026

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD 76, 24 sont représentées 3 sont absentes excusées et11 absentes non excusées.

Mme Lesage Julie Maire de Grand -Couronne est absente excusée.

Mme Aumercier Chantal, présidente du Comité Régionale est également absente excusée.

Les 24 structures présentes totalisent un nombre de voix de 1221 sur un total de 1585.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Pascal Le Guellec président du Comité Départemental 76 déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h15.

Le Président, Pascal Le Guellec, remercie Gilbert Nicolas et la compagnie des Archers de Grand- Couronne pour l'organisation de cette Assemblée Générale. Il remercie également la mairie de Grand-Couronne pour la mise à disposition de la salle.

Rapport moral et d'activités du président

Le président procède à la lecture du rapport.

Rapport des commissions

La Secrétaire Générale procède ensuite à la lecture des rapports des commissions Jeunes et formations, Sportives et Arbitres.

Rapport Commission Finance

Mr Varnière Nicolas trésorier du Comité Départemental procède à la lecture du rapport.

Compte de résultat au 31 aout 2026

Le Trésorier présente le compte de résultats pour l'exercice du 1er janvier au 31 aout 2026.

Quitus à la commission des finances

Contre 0
Abstention 0
Pour : 24
Le Quitus est donné à l'unanimité des présents.

Budget Prévisionnel pour la saison sportive 2026/2027

Le Président informe l'assemblée que le fait de changer de date sur l'exercice comptable, calqué désormais sur la saison sportive et même si la saison 2026/2027 a commencé, les montants des prélèvements du CD 76 sur les licences 2027/2028 n'augmenteront pas.

Le trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour le prochain exercice.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 24
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Podiums sur les championnat Nationaux et Internationaux

Le Président effectue le rappel sur les différents Championnats de France. Le Comité Départemental félicite tous les archers médaillés.

Pour le Championnat de France Beursault qui se déroulera la semaine prochaine, nous récompenserons, sur demande, dans les prochaines semaines puisque ces titres, bien qu'ils soient de la saison 2025/2026 arrivent après la clôture de l'exercice.

Questions et informations diverses

Remise des trophées pour les équipes de la Division Départementale TAE en distance Nationale

Le Président procède à la remise des récompenses des équipes de la Division Départementale TAE en distance nationale. Certains archers et archères présents ainsi que les représentants des clubs sont conviés pour une photo.

Assemblée Générale 2027

Après une demande faites auprès des représentants des clubs présents, l'Assemblée Générale 2027 se tiendra à Montivilliers. En effet, l'an dernier le club de Montivilliers s'était déjà proposé.

L'Assemblée Générale aura lieu le dernier Week end de septembre soit le samedi 25 septembre 2027.

Composition du bureau du Comité Départemental 76

Il est prévu dans les statuts du CD 76, que celui est administré par un bureau composé de 8 à 12 membres. Après le départ de Chantal, nous étions 8. Stéphane Leroy nous a informé de sa démission par un courrier en date du 31 aout 2026. De ce fait le comité Directeur n'est plus composé que de 7 personnes. Au regard de la date de réception du courrier, nous n'étions plus dans les délais pour lancer un appel à candidature.

En applications des statuts nous procèderons donc en septembre 2027 à une élection complémentaire pour la dernière année de ce mandat.

Trophées des mixtes

Le Président de la CHTA a prévenu que celle-ci renonçait à l'organisation du TDM qui était prévu en mars prochain.

Le président demande à l'assemblée si un club est intéressé par accueillir le Trophée des mixtes. Arc Rouen Club se propose d'organiser le Trophée des Mixtes en 2027.

Règlement de la Division Départementale TAE en distance Nationale

Nous allons effectuer a une réécriture sur le règlement. En effet, l'an dernier les U18 ne pouvaient pas intégrer la DD. Ces derniers pourront y participer. Des modifications seront possibles en fonction du calendrier estival.

Publicité

Etant donné le peu de retour sur l'opération sur la publicité des clubs, celle-ci ne sera pas reconduite.

Finances

Nous allons reconduire pour cette saison l'ensemble des aides à savoir :

- Les podiums sur les Championnat de France
- le remboursement des participations au Rassemblement Régional Jeunes
- Au Tournois Nationale Jeunes
- La formation continue arbitres et entraineurs à la seule à la seule condition d'en avoir fait la demande par écrit

Cependant concernant les participations des jeunes sur les différents Championnats Départementaux, celle-ci se feront sur le même schéma que la saison précédente.

Formation :

Un mail a été envoyé à l'ensemble des structures pour connaitre les archers qui seraient intéressés par une formation sur les réglages d'arc. 109 personnes seraient intéressés. Reste à voir en commission si nous ne devons pas faire intervenir une personne en plusieurs fois pour un moindre cout. La commission se réunira ultérieurement afin de déterminer la solution la plus adaptée au vu du nombre de personnes intéressés. Le lieu de la formation ainsi que la ou les dates seront également à déterminer. La période envisagée sera entre la fin de la saison hivernale et le début de la saison estivale.

Calendrier hivernale 2027/2028

Un courrier va être envoyé vers le 15 octobre demandant aux organisateurs de se positionner sur 2 dates et ce avant le 30 octobre 2026. Charge à la Commission des sports de faire le point avant le 15 novembre et de prévenir si problèmes.

Les « cas » problématiques devront échanger afin que le calendrier définitif puisse être validé aux alentours du 15 janvier.

Suite à la modification de la validation désormais faites par le Comité Régional, le Comité Départemental sera amené soit à faire un tirage au sort, soit à accepter des doublons en fonction de la zone géographique. Il serait judicieux au regard du nombre d'organisateurs et du nombre des week-ends d'en prévoir un le jour du recyclage des arbitres.

Les clubs qui organiseront soit un Championnat départemental jeunes ou adultes ainsi qu'un challenge ne pourra pas postuler pour un concours dominical.

Les championnats départementaux étant obligatoires, en l'absence de volontaire, le CD procèdera à un tirage au sort.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h10.

Le Président

Pascal Le Guellec

La secrétaire Générale

Séverine Horcholle

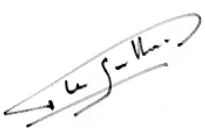



Documents en annexe

- Rapport moral et d'activités du président Page 10
- Rapport commission jeunes et formations Page 13
- Rapport Commission Sportive Page 14
- Rapport Commission arbitre Page 15
- Compte de résultat 2024 Page 16
- Feuilles d'émargement Page 21-26
- Budget prévisionnel Page 27-36

Assemblée Générale Ordinaire

Saison 2025 / 2026

Grand Couronne

Le 26 septembre 2026

Rapport moral et d'activité du Président

Enfin une Assemblée Générale qui n'est pas en décalé de plusieurs mois par rapport à la saison sportive. Trois semaines après la clôture de la saison de référence. Nous pouvions difficilement faire mieux !

Au 31 août 2026, le CD76 comptait 38 affiliations contre 36 à la fin de la saison précédente.

Ces 2 nouvelles affiliations sont celles de Gaillefontaine avec qui nous avons échangé à de nombreuses reprises et à qui nous renouvelons la bienvenue parmi nous, l'autre concerne une structure qui était en sommeil depuis quelques années, Sainte Adresse, mais là pas le moindre contact.

Nous étions, au 31 août dernier, 1 585 licenciés, soit 77 de moins que la saison précédente.

La répartition d'après les statistiques de la FFTA est la suivante :
448 licenciés de U11 à U21, soit environ 23 % ;
485 pour la pratique en club, soit près de 31 % ;
587 en compétition, représentant près de 37 % ;
32 sans pratique, soit environ 2 %.

Nous comptons par ailleurs 547 féminines, soit environ 35 % de nos licenciés.

Des changements sont intervenus dans quelques clubs et compagnies au cours de cette saison. Nous souhaitons la bienvenue au sein du CD76 à ces nouveaux responsables.

Avant d'aller plus loin dans la lecture de ce rapport, je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des Présidentes et Présidents, les membres des bureaux, les arbitres ainsi que les bénévoles pour le fantastique travail effectué. Si le Tir à l'Arc existe, c'est grâce à votre implication et à votre dévouement.

Nous le savons toutes et tous : les contraintes sont de plus en plus nombreuses. Etre bénévoles, ce n'est pas toujours facile, et peut-être encore moins au fil des années, des mois et des jours qui passent.

J'adresse mes remerciements, nos remerciements, à Chantal, qui après une présence de plus de 20 ans a décidé de quitter le CD76.

Concernant le fonctionnement du Comité Directeur, je tiens à féliciter le travail réalisé par les membres des différentes Commissions.

Etre membre du bureau du CD, c'est être capable de prendre certaines décisions pour le bien collectif mais aussi parfois de ne pas satisfaire toutes les demandes. Il y a des moments où il faut trancher, quitte à décevoir certaines attentes ou certains souhaits.

Mais il existe une ligne directrice, des règlements et il faut s'y tenir pour le bien de toutes et tous.

La communication fonctionne visiblement bien du côté du site Internet, avec un nombre de visites qui augmente au fil des ans.

Il reste encore quelques efforts à faire concernant la diffusion au sein des structures des courriers envoyés par les différentes Commissions.

Si vous n'avez pas le temps de les lire, ce qui est totalement compréhensible, n'hésitez pas à nous fournir les adresses des personnes qui pourraient relayer nos publications. Ce serait également un plus en cas de problèmes divers et variés concernant le seul contact connu.

Concernant les finances, suite au changement de la date de notre exercice comptable, celui que nous allons vous présenter ne correspond qu'à huit mois.

Nous aurons donc une vision plus complète en septembre prochain.

Concernant le changement des dates de l'exercice comptable, celui-ci a eu un impact sur les dates butoirs pour demander les aides.

Des annonces avaient été faites lors de la dernière Assemblée Générale, expliquées dans le procès-verbal de juin dernier et, plus récemment encore, dans un rappel général avant la clôture de l'exercice.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons remboursé l'ensemble des inscriptions de nos jeunes sur les différents CD.

Même chose pour les participations aux TNJ, TRJ et RRJ.

Certaines aides n'ont malheureusement pas été réclamées en temps et en heure. Peut-être que l'information n'a pas été diffusée à tous les éventuels bénéficiaires.

C'est dommage, mais nous n'irons pas plus loin.

Depuis le temps, toutes et tous savent désormais comment cela fonctionne.

Sur le plan sportif, je tiens à remercier l'ensemble des organisateurs pour les très beaux concours, dominicaux ou Championnats, organisés tout au long de cette saison 2025/2026.

S'il y a de l'affluence sur les concours, ce n'est pas le fruit du hasard.

Nous avons également proposé une nouvelle compétition : la Division Départementale TAE.

Pour être honnête, j'attendais — nous attendions — un peu plus de monde.

Onze équipes, même pour une première année, c'est peu.

De ce fait, nous avons fait évoluer le règlement au fur et à mesure des TAE, allant jusqu'à abandonner ce qui faisait justement le charme de cette DD TAE : le principe des duels sur la dernière étape.

Concernant le corps arbitral, la formation continue à bien fonctionner.

Nous comptons un nombre croissant d'arbitres, ce qui nous permet de faire face aux besoins sur nos concours, même si, sur quelques week-ends, cela reste encore limite.

Nous avons encore des chantiers à mener à terme.

Nous vous les présenterons lors du point que nous ferons à la fin de cette Assemblée Générale.

Mais une chose est certaine : c'est tous ensemble que nous y parviendrons.

Contrairement aux autres années, je ne vais pas vous présenter mes meilleurs vœux.

Je vais tout simplement vous souhaiter une excellente saison sportive.

Merci à toutes et à tous.

RAPPORT COMMISSION JEUNES ET FORMATIONS

Composition de la commission

Président : Mallet Bruno

Membre : Horcholle Séverine

Nicolas Gilbert

Le 28 septembre 2025 a eu lieu à Yerville une formation PSC1 :

Animée par la société UDPS 76

7 personnes ont participé à cette journée.

Une réunion d'information sur le tir para a été organisée à Yerville le 18 avril.

Animée par Mme DUBOSC Brigitte et Mr JOLY Bruno

14 personnes ont participé à cette réunion représentant 11 clubs

Si vous avez des envies de formation n'hésitez pas à me le faire savoir.

Bon tir à tous.

Fait à Notre Dame de Bondeville le 16 Aout 2026

Bruno Mallet

Président commission jeunes et formations

Rapport Commission Sportive

La Commission tient à remercier les différents organisateurs qui ont œuvré au cours de cette saison 2026 pour l'organisation des différents concours.

Entre les concours en salle, les TAE, les disciplines de Parcours, le Beursault et les Loisirs ce n'est pas moins de 62 concours qui se sont déroulés.

La Seime Maritime était également représentée sur les différents Championnats de France soit en individuel soit en équipes.

Concernant les podiums, ils seront récompensés au terme de cette AG.

Bravo à toutes et à tous.

Nous voudrions remercier les équipes de la DD qui ont joué le jeu pour notre première année.

Toutes nos félicitations à toutes et à tous.

Rapport commission parcours 2026

Tir en campagne

ll n'y a pas eu de compétition campagne organisée dans le 76 en 2026.

Cependant 2 archers du 76 étaient présents sur le championnat de France.

Tir 3 D

3 compétitions ont été organisées sur les parcours de Rouen Roy Guillaume et Préaux dont le Championnat Départemental s'est déroulé à Rouen.

Le Championnat Régional 3D était à St Hilaire du Harcouët : 2 sélections avec 1 podium.

Le Championnat de Frances'est déroulé àEcouens du 13 au 16 août 2026 :

- 12 sélections et 3 podiums.
- 2 titres et une seconde place

Tir nature

6 concours pour cette saison à Rouen, Yvetot et Préaux.

Préaux étant organisateur du Championnat Départemental.

Le Championnat de France s'est déroulé à Agnac du 23 au 24 mai 2026 :

2 Equipes sélectionnées. Préaux chez les femmes et les hommes.

Les femmes terminent 2ème les hommes 3ème

En individuel 15 sélections avec au final 2 titres, 2 seconde place et 1 troisième place.

Compte rendu de la Commission des arbitres de Seine-Maritime
Saison sportive 2025-2026

Composition
PCDA : Nicolas VARNIERE

Membre : Bruno MALLET Caroline BOUVARD Gilbert NICOLAS

Arbitre Formateur : Nicolas VARNIERE, Bruno MALLET, Jean Noël VERDEAUX et Bruno JOLY

Mesdames, Messieurs,

La Commission des arbitres de Seine-Maritime vous adresse ses salutations et souhaite, à travers ce compte rendu, revenir sur les principaux événements et constats de cette saison sportive 2025-2026.

Tout d'abord, la Commission tient à féliciter notre nouvel arbitre, Dominique Coté, pour sa réussite à l'examen lors de la session du mois d'avril.

À l'issue de cette saison sportive 2025-2026, le corps arbitral de Seine-Maritime est composé de 37 arbitres, dont 4 jeunes arbitres. Nous comptons également désormais 4 arbitres formateurs, à la suite de la session de formation organisée en décembre 2025 à Reims.

Par ailleurs, 9 candidats sont actuellement en formation. Nous espérons naturellement leur réussite dans les meilleurs délais afin de poursuivre le développement de notre corps arbitral et de répondre aux besoins toujours plus importants du département.

Nous pouvons constater avec satisfaction que nos effectifs sont en progression constante depuis 2022. Cette évolution est positive et témoigne du travail réalisé ces dernières années pour recruter et former de nouveaux arbitres. Toutefois, malgré cette augmentation, nos effectifs restent encore insuffisants au regard du nombre croissant de compétitions organisées sur notre territoire.

Une activité arbitrale toujours plus importante

Le nombre d'organisations de concours continue d'augmenter d'année en année. Cette progression, bien que positive pour notre discipline, entraîne également une sollicitation toujours plus importante de notre corps arbitral.

Nous arrivons aujourd'hui à un point particulièrement sensible. Malgré des effectifs en constante progression, nous rencontrons de plus en plus de difficultés pour couvrir l'ensemble des compétitions inscrites au calendrier.

Cette saison, lors des deux championnats régionaux organisés en Seine-Maritime, nous avons notamment dû faire appel à des arbitres extérieurs au département afin de compléter les équipes arbitrales. Cette situation mérite d'être soulignée, notamment lorsque l'on sait que la Seine-Maritime est actuellement le département comptant le plus grand nombre d'arbitres au sein de la région.

Sur cette saison sportive, le corps arbitral a assuré plus de 170 journées d'arbitrage, contre 160 journées lors de la saison précédente. Cette augmentation illustre parfaitement l'évolution de la charge qui repose sur les arbitres.

Nous souhaitons donc attirer l'attention de l'ensemble des clubs sur cette situation : nous approchons progressivement d'une limite dans notre capacité à couvrir toutes les compétitions dans des conditions satisfaisantes.

Afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins du calendrier, nous devons parfois fonctionner avec des équipes réduites. La norme que nous essayons de maintenir est de trois arbitres par journée, ou, lorsque cela est nécessaire, de deux arbitres accompagnés de candidats en formation.

Nous essayons également de mettre en place une rotation entre les arbitres présents le samedi et ceux présents le dimanche, à l'exception de l'arbitre responsable qui, doit être présent sur l'ensemble de la compétition.

Ces solutions permettent aujourd'hui de maintenir la couverture du calendrier, mais elles restent des solutions temporaires. À terme, elles ne pourront pas suffire si le nombre de compétitions continue d'augmenter.

Le recrutement : une nécessité pour les années à venir

Depuis plusieurs années, nous évoquons l'objectif d'atteindre 50 arbitres en Seine-Maritime. Cet objectif, qui pouvait auparavant sembler ambitieux, apparaît aujourd'hui comme un minimum nécessaire pour assurer durablement l'ensemble des compétitions organisées dans le département.

Un autre élément doit également être pris en compte : la moyenne d'âge de notre corps arbitral approche aujourd'hui les 60 ans. Dans les dix prochaines années, plusieurs arbitres seront donc amenés à arrêter progressivement leur activité.

Le recrutement et la formation de nouveaux arbitres ne sont donc plus simplement un objectif : ils constituent désormais une nécessité et une obligation pour assurer l'avenir de l'arbitrage dans notre département.

Nous avons la chance de disposer aujourd'hui de quatre arbitres formateurs, prêts à accompagner et former de nouveaux candidats. Nous espérons donc que les clubs continueront à encourager leurs licenciés à s'engager dans cette voie.

Une importante réforme de la formation arbitrale

Le deuxième point majeur de cette saison concerne la réforme de la formation et de l'examen des arbitres, qui entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2026.

Cette réforme concerne déjà certains de nos candidats actuellement en formation, notamment ceux n'ayant pas encore obtenu leur tronc commun.

Jusqu'à présent, le parcours de formation reposait sur la validation d'un tronc commun, puis d'une option. La réussite à ces deux examens permettait d'obtenir le statut d'arbitre fédéral.

À compter du 1er septembre 2026, la formation arbitrale sera désormais organisée autour de quatre niveaux :

- Niveau 1 : Assistant arbitre (Mis en œuvre dès la saison 2027 soit septembre 2026)
- Niveau 2 : Arbitre fédéral (Mis en œuvre dès la saison 2027 soit septembre 2026)
- Niveau 3 : Arbitre duels / matchs (Mis en œuvre dès la saison 2028 soit septembre 2027)
- Niveau 4 : Arbitre national (Mis en œuvre dès la saison 2028 soit septembre 2027)

Tous les arbitres fédéraux actuellement en activité seront directement positionnés au niveau 3, Arbitre duels / matchs.

Nos candidats actuellement concernés par cette réforme ont déjà été informés qu'ils devront s'inscrire dans ce nouveau parcours de formation avant le 30 septembre 2026.

Nous espérons que la création du statut d'Assistant arbitre, avec une formation plus accessible et plus rapide, permettra de susciter de nouvelles vocations et de renforcer plus rapidement le corps arbitral.

Cette réforme représente un changement important dans le fonctionnement de la formation des arbitres. La Commission restera naturellement attentive à sa mise en place et accompagnera au mieux les candidats et les clubs dans cette nouvelle organisation.

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous ne disposons pas encore de l'ensemble des informations précises concernant la réforme de la formation des arbitres. Selon les informations dont nous disposons à ce jour, l'ensemble des éléments concernant cette réforme devrait être communiqué à la mi-septembre. Nous pourrons alors apporter des informations plus précises et mesurer pleinement les conséquences de cette évolution sur la formation et l'organisation de l'arbitrage.

Une journée dédiée aux arbitres

En complément de la journée de formation continue obligatoire organisée chaque année par le Comité régional, la Commission des arbitres a souhaité, depuis maintenant deux ans, remettre en place une journée spécifiquement dédiée aux arbitres de Seine-Maritime.

La dernière édition s'est déroulée en septembre 2025, au gymnase de l'Arc Rouen Club.

Cette journée a permis aux arbitres de se retrouver dans un cadre différent, autour d'un petit challenge, mais surtout de partager un moment d'échanges, de convivialité et de cohésion.

Ces moments sont importants pour maintenir le lien entre les arbitres et permettre à chacun d'échanger sur son expérience, les évolutions de la réglementation et les différentes situations rencontrées tout au long de la saison.

Remerciements

Pour conclure ce compte rendu, la Commission des arbitres de Seine-Maritime tient à remercier l'ensemble des arbitres du CD 76 pour leur engagement, leur disponibilité et leur dévouement tout au long de cette saison sportive. Assurer plus de 170 journées d'arbitrage représente un investissement important et nous tenons à saluer l'implication de chacune et chacun.

Nous souhaitons également remercier la Commission régionale des arbitres, qui est venue renforcer les équipes arbitrales lors des deux championnats régionaux organisés cette saison.

En tant que responsable de la Commission des arbitres, je tiens également à remercier l'ensemble des membres de la Commission ainsi que nos arbitres formateurs pour le travail accompli tout au long de cette saison, notamment dans l'accompagnement et la formation de nos neuf candidats.

Enfin, nous adressons nos remerciements à l'ensemble des clubs de Seine-Maritime pour la qualité de leur accueil lors des différentes compétitions organisées au cours de la saison.

Nous comptons sur chacun pour continuer à soutenir et à développer l'arbitrage dans notre département, car sans arbitres, il devient tout simplement impossible d'assurer durablement l'organisation de nos compétitions.

Fait à Saint Martin du Manoir, le 31 août 2026

Nicolas VARNIERE
Président de la Commission Départementale des Arbitres.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Grand Couronne 26 septembre 2026

Structure	licences au 31/08/26	Président(e) de la stucture	Représentant	Pouvoir	Emargement présence
0976087 CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	82	Joly Bruno			SIGNATURE
0976089 1ERE CIE D ARC DE NEUFCHATEL	37	Danel Philippe			SIGNATURE
0976090 ARC CLUB DE FECAMP	55	Lepont Fabrice		David Chancerel	SIGNATURE
0976091 LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	60	Adam Pascal			SIGNATURE

0976093 ARCHERS VALERIQUAIS	55	Steyer Thierry			SIGNATURE
0976094 AMICALE SPORTIVE SAINTE ADRESSE	5	Lavigne Pierre			SIGNATURE
0976095 G C O BIHOREL	51	Le Guellec Pascal	MALLET Bruno	Mallet Bruno	SIGNATURE
0976096 LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	17	Grossier François			SIGNATURE
0976098 TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	36	Thieuslin William	Absent exusé		SIGNATURE
0976099 AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	5	Crevier Michel			SIGNATURE
0976100 LES ARCHERS BLANCS	27	Huré Joel			SIGNATURE
0976103 CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	97	Leroy Stéphane			SIGNATURE

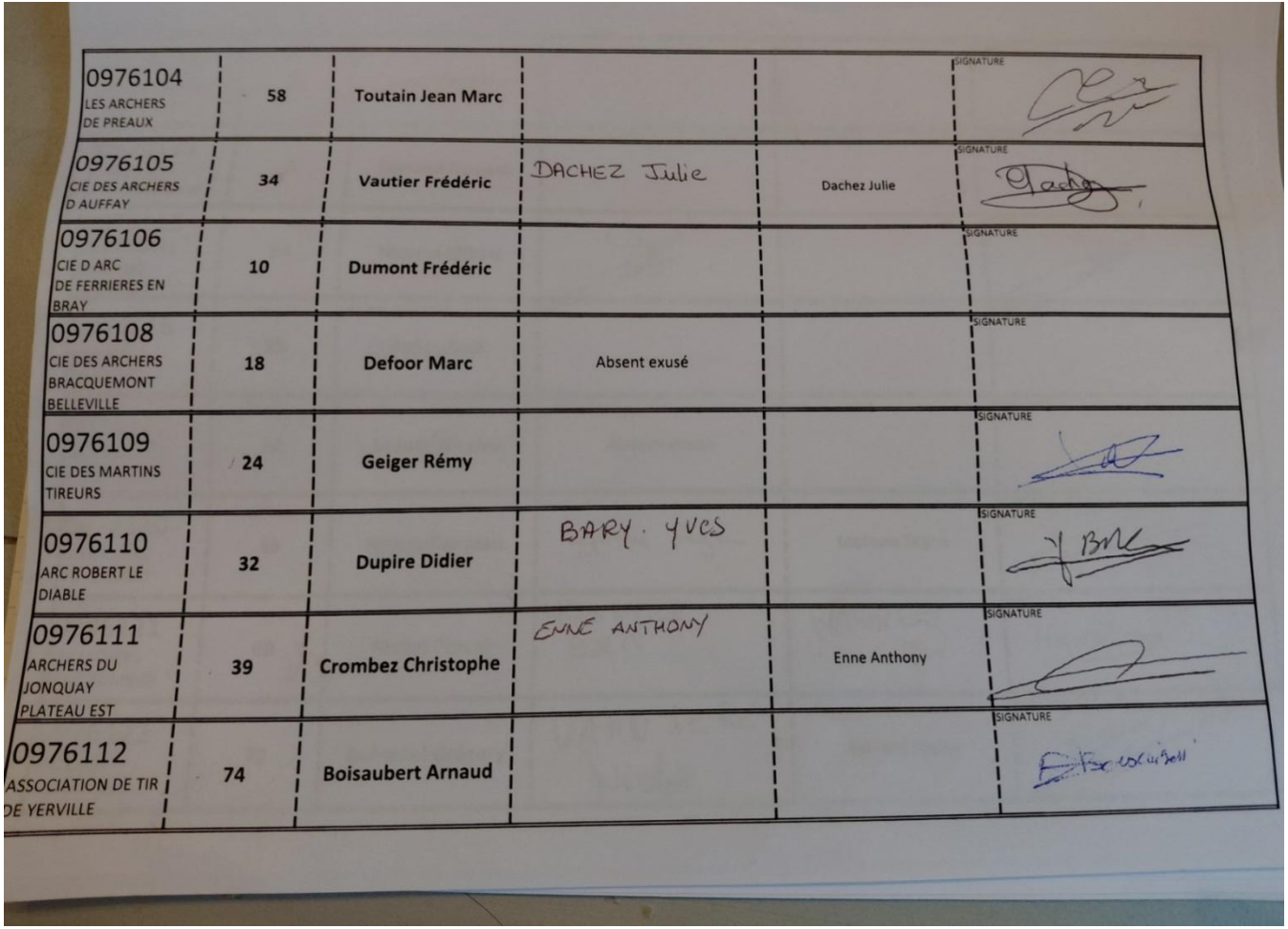

0976104 LES ARCHERS DE PREAUX	58	Toutain Jean Marc			SIGNATURE
0976105 CIE DES ARCHERS D AUFFAY	34	Vautier Frédéric	DACHEZ Julie	Dachez Julie	SIGNATURE
0976106 CIE D ARC DE FERRIERES EN BRAY	10	Dumont Frédéric			SIGNATURE
0976108 CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	18	Defoor Marc	Absent exusé		SIGNATURE
0976109 CIE DES MARTINS TIREURS	24	Geiger Rémy			SIGNATURE
0976110 ARC ROBERT LE DIABLE	32	Dupire Didier	BARY. YVES		SIGNATURE
0976111 ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	39	Crombez Christophe	ENNE ANTHONY	Enne Anthony	SIGNATURE
0976112 ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	74	Boisaubert Arnaud			SIGNATURE

0976124 ARC ROUEN CLUB	119	Kazmierczak Vincent			SIGNATURE
0976128 ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	30	Cote Dominique			SIGNATURE
0976129 LES ARCHERS DES HALLES	37	Boivin Christian			SIGNATURE
0976130 CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	63	Grippon Sylvain			SIGNATURE
0976131 CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	18	Pupin Roland			SIGNATURE
0976132 ARCHERS DU ROY GUILLAUME	54	Blot Robert			SIGNATURE
0976133 LES ARCHERS DU ROY D YVETOT	58	Chaumeil Richard			SIGNATURE
0976134 1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	9	Hiverlet Alex			SIGNATURE

0976113 CIE DES ARCHERS AUMALOIS	21	Bredel Frédéric			SIGNATURE
0976114 L ARC SAINT ROMANAIS	8	Ferrand Romain			SIGNATURE
0976115 CIE D ARCHERS DE GRAND COURONNE	54	Nicolas Gilbert			SIGNATURE
0976116 MSA ASRUC TIR A L ARC	39	Foliot Axel			SIGNATURE
0976117 LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	42	Leduey Nicolas	Absent exusé		SIGNATURE
0976120 LES ARCHERS DU QUESNOT	45	Foussadier Jean	Lequesne Regine	Lequesne Régine	SIGNATURE
0976121 LES ARCHERS DU COLOMBIER	60	Mallet Pascal	HAWWIER ERIC	HAWW	SIGNATURE HAWW
0976122 ARC CLUB D EPOUVILLE	72	Duhamel Grégory	VARWIERÉ Nicks	Varniere Nicolas	SIGNATURE VARNIERE

0976138 LES ARCHERS DE TURRETOT	19	Delvaux Jean Claude			SIGNATURE
0976141 CIE DES ARCHERS DE GAILLEFONTAINE	21	Crevel Mathieu			SIGNATURE
	1585				

CD 76 La Trésorerie

- Au 31.08.2026, la trésorerie est de :

- Compte courant Crédit Mutuel = 691,81 €
- Compte Livret A = 34 500 €

Soit un total de ressources de 35 191,81 €

Pour rappel, la trésorerie était de 40 173,81 € au 31.12.2025

CD 76 : LE TARIF DE LA LICENCE

- La principale ressource du CD : le tarif de la licence

À titre d'information, pour la période sportive du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 : 10 532 € de cotisations licences CD 76

Petit comparatif avec les autres départements de la région.

Tarifs Licences			CD 14	CD 27	CD 50	CD 61	CD 76
P	Poussins (U11)		7,00 €	7,00 €	4,50 €	4,80 €	4,00 €
J	Jeunes	(U13 à U21 inlus)	7,00 €	7,00 €	6,20 €	6,60 €	4,00 €
A	Adultes	Pratique en compétition	7,00 €	10,00 €	8,00 €	10,00 €	9,00 €
L	Adultes	Pratique en club	7,00 €	10,00 €	7,50 €	8,40 €	7,00 €
E	Adultes	Sans pratique	7,00 €	2,00€	0,00€	0,00€	1,00 €
S	Convention UNSS		2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

CD 76 : Le tarif de la licence

- Décomposition du total cotisation CD 76

		NBRE	2025 2026	TOTAL
Tarifs	U11	76	4	304
	JEUNES	372	4	1488
	ADULTE SP	33	1	33
	ADULTE CLUB	480	7	3360
	ADULTE CP	587	9	5283
	FFSA		2	0
	FFSU		2	0
	UNSS		2	0
	DÉCOUVERTE	32	2	64
	Total	1580		10532

CD 76 action spéciale Jeunes

- Pour rappel, vote en janvier 2025 de l'augmentation de la cotisation :

  + 0,75 € sur les licences U11 et Jeunes

  + 1,50 € sur les licences Adultes Club et Compétition

Soit un montant, sur la saison sportive du 1er septembre 2025 au 31 août 2026, de 1 936,50 €

Comment cette somme a-t-elle été dépensée sur la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 ?

- Participation du CD 76 sur les concours Jeunes = 300 €
- Participation du CD 76 au Championnat départemental, RRJ et TRJ et TNJ soit 684 €

- Total Dépenses = 984 €

CD 76 ACTION SPÉCIALE JEUNES

- Pourquoi avons-nous un bénéfice ?

- Sur les concours jeunes, il était prévu de passer à 200 € à la fin du stock de médaille de CD sauf que le stock a suffi pour les 3 compétitions.

- Sur les championnats, il était prévu de reverser une aide pour jusqu'à 156 jeunes, tous championnats confondus. Or, seuls 85 jeunes ont participé (faible participation des jeunes sur le DN et le DI).

- Faible participation sur le RRJ, le TNJ et le TRJ : un budget de 300 € était prévu, mais seulement 76 € ont été remboursés.

COMPTE DE RÉSULTAT 31.08.2026

- Attention : exercice de 8 mois pour faire coïncider les comptes avec la saison sportive.

- Total des recettes du 01.01.2026 au 31.08.2026 = 4 891,08 €
- Total des dépenses du 01.01.2026 au 31.08.2026 = 7 175 €

- Soit une perte sur l'exercice de 2 283,92 €

À noter que, sur les 7 175 € de dépenses, 77 % correspondent à des sommes reversées aux clubs ou aux compétiteurs du CD 76.

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

Synthèse des comptes 31/08/2026

Dépenses			Recettes		
	2026	2025		2026	2025
Concours et championnats	4875,38	7675,37	Subvention Département 76	3842	3781
Dont Récompenses 1628,74					
Aide et Participation CD 3246,64					
Commission jeunes sportives et formation Arbitres	795,65	4603,87	FFTA Licences	638	10352,25
Dont Participation Formation Arbitres 0					
Dont Participation Formation Entraineurs 0			Participation PSC1 CR	0	0
Dont Formation PSC 0					
Dont Challenge Arbitres 0					
Dont Participation des nouveaux arbitres 0					
Dont Participation Action Jeunes 684					
Frais Fonctionnement	369,88	438,83	Location chronotir	60	420
Location box	472,8	663			
Frais reunion CRJS et AG	517,29	734,55			
Frais bancaires	0	1,13	Remboursement Frais bancaires	0	0
			Intérêts livret	351,08	658,53
Cotisation CDOS	144	143		0	
Remboursement inscription Préfilière	0	0			
Total Dépenses	7175	14259,75	Total Recettes	4891,08	15211,78

Contributions volontaires en nature	2026	2025	Contributions volontaires en nature	2025	2025
Bénévolat	9916,68	14238,05	Bénévolat	9916,68	14238,05
Dont déplacements bureau et arbitrage	4422,18	6055,7	Dont déplacements bureau et arbitrage	4422,18	6055,7

Total Dépenses avec bénévolat	17091,68	28497,8	Total Recettes avec bénévolat	14807,76	29449,83

Résultat 31/08/2026	-2283,92

Pour Rappel Résultat 2025	*951,93*

CD 76 Assemblée Générale

- Pour conclure, cet exercice comptable, exceptionnellement réalisé sur une période de **8 mois**, présente un résultat déficitaire, conformément aux prévisions qui avaient été présentées lors de la précédente Assemblée Générale.

- Le CD 76 poursuit également une politique tarifaire concernant les licences qui reste maîtrisée et cohérente par rapport aux autres départements, tout en conservant une politique de soutien importante en faveur des clubs et des compétiteurs. Ainsi, 77 % des dépenses correspondent à des dépenses au bénéfice des clubs et des actions sportives.

- Il est également important de préciser que le compte de résultat ne reflète pas nécessairement l'ensemble des dépenses qui avaient été envisagées dans le budget prévisionnel. Certains budgets, notamment ceux affectés à la commission formation, n'ont pas été totalement consommés. Cette situation s'explique notamment par un nombre insuffisant de participants à certaines formations, ce qui peut conduire à réduire leur contenu ou, lorsque les conditions ne permettent pas leur maintien, à les annuler.

CD 76 Assemblée Générale

- Cette sous-consommation de certains budgets ne doit donc pas être interprétée comme une absence de volonté de développer ces actions, mais comme la conséquence des contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre.
- L'objectif du CD 76 reste ainsi de **maintenir une gestion financière saine et responsable**, tout en conservant sa capacité à accompagner les clubs, soutenir les compétitions et développer les actions de formation et de promotion du tir à l'arc sur notre territoire.
- Nous resterons particulièrement vigilants sur l'évolution des recettes et des dépenses afin de préserver cet équilibre et de poursuivre nos actions au service de l'ensemble des clubs du département.

CD 76 Assemblée Générale

- Saison sportive 2026 -2027
- Recettes : Subvention et Licences
- Dépenses principales

  - Rachat de médailles jusqu'à la fin de la mandature

  - Rachat du stock de tenues pour les Interdépts jusqu'à la fin de la mandature

  - Renforcement des fonds sur la formation et l'action sur les jeunes

  - Participation aux clubs organisateurs de championnats régionaux

Il est prévu que 85 % des dépenses correspondent à des reversements en faveur des clubs ou des compétiteurs.

Synthèse des comptes 31/08/2027

Dépenses			2027	Recettes	2027
Concours et championnats			9230	Subvention Département 76	3900
Dont	*Récompenses + Médaille + Tenue*	*4600*			
	Aide et Participation CD	*3730*			
	Participation CD JEUNES	*900*			
Commission jeunes sportives et formation Arbitres			7600	FFTA Licences	10600
Dont Participation Formation Continue Arbitres		*2400*			
Dont Participation Formation Continue Entraineurs		*750*		Participation PSC1 CR	0
Dont Formation PSC		*750*			
Dont Challenge Arbitres		*600*			
Dont Autres Formations		*2800*			
Frais Fonctionnement			300	Location chronotir	200
Location box			800		
Frais reunion CRJS et AG			545		
Frais bancaires					
				Intérêts livret	550
Cotisation CDOS			145		
				Prise sur réserves Antérieurs	3370
Total Dépenses			18620	Total Recettes	18620

Résultat 31/08/2027	0